



Pret immobilier et justification d'argent non dépensé

Par **nito66**, le **27/03/2012** à **11:06**

Bonjour,

j'ai pris un prêt immobilier pour un achat en CCMI composé d'une subvention mairie, un apport personnel, d'un Pret pass foncier, d'un PTZ doublé, et d'un PAS. Mon crédit a été débloqué pour commencer avec les prêts pass foncier, subvention et PAS et pour finir avec le PTZ et apport personnel. Je me retrouve à ce jour avec l'appel de fonds des 95% qui solderait le montant restant du PTZ. Ma banquière me précise que pour débloquer la totalité du prêt il faut que je justifie la totalité de l'apport personnel avant. Or ce dossier a été surestimé par la banque (frais de notaire etc), de plus, nous avons via des avenants fait baisser le prix final de notre construction en nous réservant certains travaux. Comment faire pour réévaluer le montant global et ne pas avoir à justifier le montant total de cet apport que nous utiliserons pour finir d'équiper notre maison voire garder en économie!? Je précise tout de même que mon argent est sur un compte bloqué mais que je suis déjà en phase de remboursement/amortissement pour la totalité des crédits.

Merci d'avance.